

“HANDICAPÉ” : UN GROS MOT ?

Dossier réalisé en partenariat avec
L'AWIPH

SUPPLÉMENT AU JOURNAL DES ENFANTS
N°976 DU 09 MARS 2012

Non, ce n'est pas un gros mot ! Mais c'est un mot qui veut dire beaucoup de choses différentes. D'abord, on parle de *personnes en situation de handicap*. Il y en a près de 20 % en Europe ! Ça vaut la peine de mieux se connaître...

Le handicap, c'est quoi ?

Ou plutôt, le handicap, ça commence où ? Il ne se limite pas à une chaise roulante. Il commence plus tôt qu'on ne le croit. Tout est une question de “déficience”. Vous avez certainement un copain, une sœur, un cousin, un papa, une voisine, etc., qui bégaye, n'entend pas bien, est allergique au lait, marche avec une canne ou porte des lunettes. Ils ont tous, d'une façon ou d'une autre, une déficience. Ils ont tous une contrainte, quelque chose qui les freine pour certaines choses de la vie, parce que leur corps ne fonctionne pas très bien. Ils doivent tous adapter leur quotidien. Si Nicolas, qui ne voit pas bien de loin, casse ses lunettes au foot, il sera perdu. Il ne pourra pas rentrer de l'école à pied tout seul. Si Pauline se casse le poignet à la gym, elle vivra aussi un bref épisode de handicap. Elle aura besoin d'aide pour se laver les cheveux ou pour écrire. Félix devient tout rouge quand il doit lire à haute voix en classe. Sa dyslexie le fait bégayer. La déficience, c'est comme une maladie mais ça dure souvent plus longtemps.

On parle de handicap quand la déficience empêche de faire certaines activités tout seul par exemple. L'environnement, ce qu'il y a autour de nous, complique parfois les choses. Du moment que Nicolas garde ses lunettes, il peut tout faire. Ou s'il ne les a pas, il faut qu'il traverse des pièces sans obstacles !

Et les “personnes à mobilité réduite” ?

On parle de personnes à mobilité réduite pour les personnes en chaise roulante, celles avec une canne, une béquille mais aussi des rhumatismes, de l'obésité, des problèmes d'ouïe...

Zoé vient d'avoir une petite sœur. Sa maman ne se déplace plus sans sa poussette. Elle a du mal à monter dans le bus ou à grimper les escaliers. Elle est aussi une personne à mobilité réduite, mais pas pour toujours. Près de 30 % des belges sont considérés comme “personne à mobilité réduite” (PMR). Cela veut dire un peu moins d'un belge sur trois connaît un jour



une situation où on peut le considérer comme une “PMR”.

Déficience, handicap, maladie, mobilité réduite : avez-vous bien compris ?

La déficience, c'est le problème en lui-même. Un bras cassé, une maladie, etc. C'est le fait que notre corps ne fonctionne pas à 100 % des ses capacités. Le handicap, c'est le moment où la déficience pose problème.

La sclérose en plaques, par exemple, est une maladie. Être paralysé des jambes à cause de la sclérose en plaques, c'est avoir une déficience. Vouloir marcher pour aller d'un endroit à l'autre mais être paralysé des jambes, c'est avoir un handicap. Être en chaise roulante pour se déplacer, c'est être une personne à mobilité réduite.

Et c'est aussi tenter de trouver des moyens qui permettent de surmonter le handicap.

Handicaps avec “S”

On peut regrouper les handicaps en quatre catégories. On parle de déficience :

- Motrice : liée au déplacement, au mouvement. Quand on sait plus faire tous les gestes.
- Sensorielle : liée aux cinq sens. La vue, l'odorat, l'ouïe, le toucher et le goût.

Près de 30 % des belges sont considérés comme “personne à mobilité réduite”. Cela veut dire un peu moins d'un belge sur trois.

- Mentale (ou psychique) : liée à un malaise qui peut entraîner des comportements inhabituels.
 - Intellectuelle : liée à la compréhension, à la connaissance, à la mémoire, etc.
- Pour mieux comprendre, voici quelques exemples :
- Coline a fait une mauvaise chute. Elle s'est cassé la colonne vertébrale et ne sait plus bouger les jambes. Elle est handicapée moteur.
 - Tom ne voit pas et Manon doit porter un appareil auditif pour bien entendre. Ils ont un handicap sensoriel.
 - Chloé a beaucoup de mal pour réfléchir, parfois même pour comprendre. Elle ne garde pas toujours le contrôle sur son corps et ses comportements. C'est un handicap mental.
 - Simon n'arrive pas à lire, à écrire ou à calculer. C'est plutôt un handicap intellectuel qui l'empêche d'apprendre.

D'où vient le handicap ?

On peut venir au monde avec un problème de vue, d'ouïe, avec une malformation ou encore un handicap mental comme la trisomie 21. C'est alors souvent une question de génétique (caractéristiques transmises par les parents). Mais tous ces problèmes peuvent aussi apparaître à cause d'une complication lors de la grossesse. La prise d'un médicament dangereux pour le bébé, un choc émotionnel, un accident, etc. Mais on peut également devenir handicapé plus tard, à la suite d'un accident. En voiture, une chute, un saut mal calculé, une coupure trop profonde, un choc sur la tête, etc. Les raisons sont infinies. C'est le cas lors de la fractu-



re de la colonne vertébrale. Si la moelle épinière est touchée, la mécanique du corps est endommagée. Le cerveau ne parvient plus à donner ses ordres aux bras et/ou aux jambes et on est paralysé.

On peut aussi devenir handicapé à cause d'une maladie. Devenir handicapé après la naissance concerne 80 % des personnes handicapées !

SOMMAIRE

QUAND LA DIFFÉRENCE DEVIENT UNE FORCE	2
UNE PERSONNE HANDICAPÉE = UNE PERSONNE	3
DE L'AUTRE CÔTÉ DE LA BARRIÈRE	4
LA VIE PRESQUE NORMALE D'ARTHUR	4

RÉALISATION

Mise en page : Olagil sprl
Rédaction : Stéphanie Dezangré
Rédaction du Journal des Enfants : 081 248 857
Courriel : jde@verslavenir.be
Site : www.lejournaldesenfants.be



Le handicap à l'école

Handicapés ou pas, tous les enfants doivent aller à l'école. Mais les parents ont le choix. Ils peuvent décider de les inscrire dans une école ordinaire ou dans l'enseignement spécialisé, adapté pour les jeunes personnes handicapées. Il y a peut-être, dans votre école, des portes plus larges, une toilette plus grande ou des plans inclinés. Vous voyez, ces pentes à côté des marches d'escalier? Ces aménagements sont faits pour pouvoir accueillir les enfants qui se déplacent en chaise roulante. C'est indispensable pour qu'ils puissent circuler tout seuls dans l'école. Et ça ne coûte presque rien ! Et s'il n'y a pas d'aménagements dans votre école ? Parlez-en avec votre instituteur ! C'est peut-être l'occasion de mettre la main à la pâte pour rendre votre école agréable pour tous ! Un enfant aveugle pourra prendre les escaliers mais il utilisera



Vous voyez, ces pentes à côté des marches d'escalier? Ces aménagements sont faits pour pouvoir accueillir les enfants qui se déplacent en chaise roulante.

sans doute la rampe pour se repérer et ne pas tomber, ou il demandera l'aide d'un professeur. L'encadrement lui-même doit parfois aussi être adapté.

Regardez mieux !

Ce qui peut aussi poser problème, c'est le regard des autres. Essayer de s'intégrer dans un groupe (entrer dans un groupe, y être accepté et respecté) quand on a une déficience, c'est une épreuve en soi. Il faut supporter les blagues ou les méchancetés de ceux qui se moquent de la différence. Pourtant on est tous différents : on n'a pas tous la même couleur de peau, d'yeux, de cheveux, on n'a pas tous le même poids, on n'est pas tous doués pour les maths, le sport, les bricolages, on n'a pas tous autant de sous... Mais ça ne veut pas dire que quelqu'un est mieux que quelqu'un d'autre. Et si tout le monde était pareil on ne se reconnaîtrait même plus !

Le handicap invisible

À l'école, un handicap qui est très gênant c'est celui qui est invisible. C'est par exemple le cas de la dyslexie (quand on a des problèmes pour apprendre à lire). Vous avez peut-être déjà rigolé quand un copain faisait beaucoup de fautes dans une dictée ou avait du mal à lire. Vous l'avez peut-être même traité de "bête". Pourtant ça n'a peut-être rien à voir. Beaucoup d'élèves ont des problèmes de dyslexie, qui rendent difficiles la lecture et l'écri-



On parle de handicap quand la déficience empêche de faire certaines activités tout seul par exemple.

ture, et ils travaillent peut-être beaucoup plus dur que vous. Pensez-y la prochaine fois !

Que dire ?

Vous avez une personne handicapée dans votre entourage? Elle est dans votre classe? Dans votre équipe de foot? Dans votre meute, chez les louveteaux? N'ayez pas peur de lui en parler. Si elle ne veut pas vous répondre c'est son droit. C'est normal

de poser des questions, ou parfois d'avoir peur devant certaines formes de handicap. Mais se moquer, regarder fixement ou faire comme si elle n'était pas là c'est pire que tout ! Rappelez-vous toujours que vous êtes devant une personne COMME VOUS, qui a, comme vous, le droit d'être triste, fâchée, bête, intelligente, joyeuse, gentille... Et qui aspire, comme vous, à jouer, à rire et à se faire des amis.

CENTRE DE DOCUMENTATION

L'AWIPH met aussi à votre disposition un centre de documentation. Parmi toutes ses ressources, il possède plus de 400 livres destinés aux enfants (romans, bandes dessinées, des DVD, etc.) qui parlent du handicap, de la maladie, de la différence, etc. L'AWIPH les prête gratuitement. Vous pouvez même emprunter une "malle jeunesse" avec plus de 30 livres à garder 2 mois dans votre classe, en choisissant les livres dans le catalogue "Au-delà de nos différences".



QUAND LA DIFFÉRENCE DEVIENT UNE FORCE

Handicap ne veut pas dire incapacité! Au contraire, certaines personnes handicapées sont bien meilleures que des personnes "valides" dans certains domaines. Quand le corps ne suit pas, on s'adapte. Au point de développer certains dons. Un homme qui se déplace en chaise depuis des années a des gros biscotos (muscles). Il y a même des peintres qui se débrouillent sans bras, et peignent des chefs-d'œuvre en tenant leur pinceau rien qu'avec les dents. Encore plus fou : en Belgique, dans la police, il y a beaucoup de personnes

aveugles qu'on engage pour les écoutes téléphoniques. À ce poste, il faut écouter et retranscrire des conversations téléphoniques de criminels ou de suspects. Pourquoi engager des personnes aveugles? Parce que à cause – ou plutôt "grâce", cette fois – à leur déficience, elles ont développé une meilleure ouïe ! Leur rôle ? Mettre la main sur des trafiquants de drogue, des terroristes, prévoir un hold-up, etc. Rien que ça! C'est un super exemple de l'intégration de personnes "handicapées" dans le milieu du travail.

Handicap ne veut pas dire incapacité ! Quand le corps ne suit pas, on s'adapte.



EUX AUSSI...

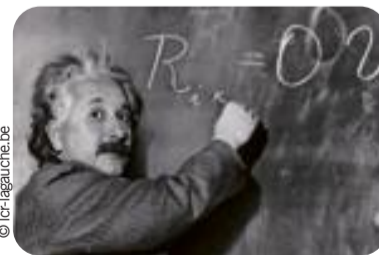
ALBERT EINSTEIN, l'emblème de l'intelligence, était dyslexique.

JULIA ROBERTS, grande actrice américaine, bégayait. Elle a fait un gros travail pour ne plus bégayer aujourd'hui.

NAPOLÉON BONAPARTE, le célèbre empereur de France, était épileptique (un dysfonctionnement soudain du cerveau qui fait perdre le contrôle sur le corps tout entier).

CHRISTOPHER REEVES, acteur américain célèbre qui a joué le rôle de Spiderman, est devenu paraplégique (ne sait plus bouger des jambes) après une chute de cheval.

AIMÉE MULLINS, la nouvelle égérie de la marque de cosmétique "L'Oréal", est née sans péronés (os de la jambe). Elle a dû être amputée des deux jambes à l'âge d'un an. Pourtant, avant d'être mannequin, elle a fait de l'athlétisme à un très haut niveau.



UNE PERSONNE HANDICAPÉE = UNE PERSONNE



Quand on est différent, le monde nous voit différemment. Sur une planète parfaite, une personne handicapée serait considérée comme une personne avant tout.

Malheureusement, quand on voit quelqu'un en chaise par exemple, on voit d'abord la chaise avant de regarder l'humain qui est assis dedans. Dans la vie, les personnes handicapées doivent tous les jours faire face à des situations injustes qui vont de la simple moquerie à l'exclusion. En voici quelques exemples:

Marie-Noëlle, 25 ans, dyslexique. "À l'école, au cours de sciences, on devait souvent faire des élocutions. Je devais parler devant la classe au moins une fois par mois. C'était un vrai calvaire, j'avais beaucoup de mal à me concentrer pour parler de mon sujet. J'avais mal au ventre avant chaque cours. Dans la cour de récré, tout le monde s'est mis à me traiter de "gogole". J'ai eu fini mes humanités à 21 ans, tellement les moqueries m'ont fait perdre confiance en moi."

Samuel, 28 ans, handicapé moteur. "J'ai fait des études de comptabilité, un métier qui se pratique assis derrière un bureau. Pourtant, même si je suis très bon dans ce que je fais, ma chaise a fait peur à 6 employeurs. J'ai cherché du travail pendant presque un an avant de trouver un patron qui croyait en moi. Seul souci aujourd'hui : j'ai appris récemment que je gagne moins d'argent que mes collègues."

Carole, 35 ans, aveugle. "Je ne me déplace qu'avec Gypsy, mon labrador. Il remplace mes yeux. C'est un ange, il est toujours très sage. Mais il y a quelques mois, j'ai été mise à la porte d'un restaurant qui n'acceptait pas les chiens. Pourtant, selon la loi, Gypsy est autorisée à aller partout..."

Stéphane, 21 ans, handicapé moteur. "J'ai de la chance dans mon malheur : je peux me lever de ma chaise s'il le faut, et tenir debout quelques minutes. Je peux même faire quelques pas. Mais à cause de ça, j'ai déjà été traité de menteur dans la rue, par quelqu'un qui voulait stationner sur ma place pour handicapé..."

Heureusement, la loi belge défend les

Dans la vie, les personnes handicapées doivent tous les jours faire face à des situations injustes qui vont de la simple moquerie à l'exclusion.



victimes de ce genre de discrimination (le non-respect de la différence). Se moquer d'une personne handicapée, la rejeter, l'exclure, la juger, la traiter moins bien qu'une autre, est interdit par la loi. En Belgique, nous avons une loi anti discrimination qui date du 10 mai 2007. Elle interdit aussi bien les discriminations directes qu'indirectes. On parle d'une discrimination directe quand une personne est moins bien traitée qu'une autre dans la même situation. C'est par exemple le cas de Samuel qui est moins payé que ses collègues pour le même travail. La discrimination indirecte concerne plutôt les personnes désavantagées dans une situation bien précise. C'est le cas de Carole qui ne peut pas rentrer dans un restaurant à cause de son chien d'aveugle. Ne pas rentrer avec son chien ne pose pas de problèmes aux autres personnes, mais à Carole, si. La Belgique suit aussi les recommandations de l'ONU, l'Organisation des Nations unies. L'ONU a écrit une Convention pour promouvoir et protéger l'ensemble des droits humains des personnes handicapées, pour qu'ils soient respectés totalement et équitablement. La Convention ne cherche pas à créer un nouveau type de droits ; elle exprime les droits qui sont communs à tous les hommes, en prenant en compte les spécificités des besoins des personnes handicapées.

L'AWIPH, c'est quoi ?

Saviez-vous qu'avant la Deuxième guerre mondiale, il n'existait pratiquement aucun soutien pour les personnes handicapées? L'aide a longtemps été organisée par des œuvres de bienfaisance. Cela dépendait donc de la générosité des gens. C'est entre la Pre-



L'AWIPH, c'est le service public qui travaille pour que les personnes handicapées aient leur place dans la société, et qu'elles y vivent le mieux possible.

mière et la Seconde guerre mondiale que les personnes handicapées ont, pour la première fois, perçu une allocation (de l'argent de l'État). Ensuite il y a eu plusieurs formes d'organismes pour aider les personnes handicapées.

Aujourd'hui, depuis 1995, en Wallonie, on a l'Agence Wallonne pour l'Intégration des Personnes Handicapées, l'AWIPH. C'est le service public qui travaille pour que les personnes handicapées aient leur place dans la société, et qu'elles y vivent le mieux possible.

L'AWIPH reçoit chaque année de l'argent du Gouvernement Wallon pour aider les personnes handicapées à savoir à qui s'adresser, à choisir ce qu'elles veulent, à avoir le matériel dont elles ont besoin, le logement qui leur convient le mieux, à trouver ou garder

leur emploi, etc. Son aide peut être financière ou prendre la forme de conseils. Son gros atout? Elle offre une aide personnalisée.

Elle permet par exemple à un enfant d'acheter le matériel nécessaire pour lui faciliter la vie (un ascenseur dans la maison, des toilettes adaptées, etc.). Certains enfants reçoivent aussi le soutien d'un service qui permet à leurs parents de s'occuper de leurs frères et sœurs ou d'aller travailler, par exemple. D'autres reçoivent de l'aide d'une personne spécialisée qui les accompagne régulièrement à l'école et reste avec eux pendant une partie de la journée. Certains jeunes peuvent aussi recevoir des places gratuites pour leur accompagnant pour un festival ou organiser une journée de sensibilisation dans leur classe. Le champ d'action de l'AWIPH est vraiment très large.

WIPPY RÉPOND À TOUTES VOS QUESTIONS

Pour faire passer son message, elle peut toujours compter sur Wippy, sa mascotte. Ce petit bonhomme répond à TOUTES les questions que l'on peut se poser sur le handicap via le numéro gratuit 0800 16 061, par mail à l'adresse nvert@awiph.be, et même par Facebook sur la page "AWIPH - organisme gouvernemental".



L'AWIPH offre une aide personnalisée.

DE L'AUTRE CÔTÉ DE LA BARRIÈRE

Pour vous aider à ouvrir les yeux sur ce qu'est le handicap, l'AWIPH vous invite à passer une journée animée. Au fil de parcours d'obstacles, d'animations, de jeux, de discussions et de rencontres, vous comprendrez un peu mieux toutes les facettes de la réalité de l'"autre côté". N'ignorez plus la différence, adaptez-vous-y!

Surdimobil : Dans un monde sans bruits...

Malheureusement, le monde n'a pas de sous-titres. Comment on fait pour comprendre un passant qui nous demande l'heure ? Pour dire "merci" en langage des signes ? Pour se réveiller, quand on n'entend même pas le puissant "driiling"? Pour regarder les infos, à la télé ? Pour répondre au téléphone ?

Tous ces gestes pourtant si simples... L'association Surdimobil propose une animation qui s'articule autour d'activités super dynamiques comme des jeux de rôles. Vous devrez, par exemple, improviser pour vous faire comprendre à la banque ou chez le médecin... les oreilles bouchées ! Vous aurez aussi affaire à un appareil de mesure du bruit. Grâce à lui, vous réaliserez aussi à quel point notre univers sonore est pollué de sons inutiles et surtout, mauvais pour la santé des oreilles. En plus, toute l'animation est réalisée par des guides sourds encadrés par des interprètes en langage des signes.

L'ONA : Dans un monde sans images...

Faites l'expérience du noir le plus com-

plet, dans un monde où les interrupteurs ne servent à rien. Cette fois, c'est les yeux bandés, muni d'une canne, que vous avancerez. Vous essayerez aussi de lire le braille. Cette écriture faite de petits points en relief que l'on décrypte avec les doigts. Et comme vous vous retrouverez peut-être un jour en face d'une personne malvoyante, apprenez les gestes qui rendent service. C'est une activité organisée par l'ONA, l'Œuvre Nationale des Aveugles. Un site bourré d'infos utiles : www.ona.be. Allez jeter un œil sur leur site dans leur rubrique "enfant", tout y est super bien expliqué!

L'AWIPH: Dans un monde parsemé d'embûches...

Avec deux jambes en forme, on monte sur un trottoir les doigts dans le nez. On saute au-dessus d'un pavé déchaussé sans trébucher. Quand on doit se débrouiller sans elles, assis dans une chaise, les pas anodins du quotidien se muent en vrais défis. L'AWIPH est là pour vous le prouver. Prenez place dans une chaise roulante et débrouillez-vous dans une ville miniature. Vous verrez, vous ne regarderez plus jamais les enfants à mobilité réduite de la même façon. Première difficulté : rouler droit. Ça semble tout bête mais si on ne donne pas la même impulsion dans les deux roues, on part sur le côté. Sur le parcours de l'AWIPH, vous passerez aussi sur un trottoir penché, semé de poubelles, de crottes de chien, de

poteaux, de voitures mal garées, etc. Sans parler des tourniquets à l'entrée des supermarchés... Envie de relever le défi ? Entraînez vos biscotos et faites le plein d'épinards !

La ligue Handisport : le sport, autrement !

Vous avez besoin de vous défouler ? À la récré, vous filez toujours sur le terrain de basket ? Le sport fait partie de votre vie ? Saviez-vous qu'il existe des clubs adaptés pour que, même handicapé, on puisse pratiquer nos sports favoris ? Du basket en fauteuil, du saut en hauteur sur une jambe, du ping-pong assis, etc. Ça vous intrigue ? Essayez-les ! Vous découvrirez des sports inconnus comme la "Boccia". Inventée en Italie, c'est une sorte de pétanque qui peut être pratiquée par les personnes qui ont un gros handicap. Croyez-nous, ce n'est pas si facile que ça. Ça promet de gros éclats de rire !

L'ASPH : À la rencontre de l'autre.

Grâce à l'ASPH, l'Association Socialiste des Personnes Handicapées, cette journée prendra un tournant 100 % humain. Vous rencontrerez des personnes handicapées prêtes à répondre à toutes vos questions. Vous pourrez leur demander tout ce qui vous passe par la tête : Est-ce que c'est plus difficile d'avoir une amoureuxse ? Leurs trucs pour ne jamais se décourager ? Leurs rêves ? Leur quotidien au boulot ? Etc. Poser des questions, c'est apprendre à connaître !

COMMENT FAIRE POUR ORGANISER UNE JOURNÉE DE SENSIBILISATION ?

Vous êtes une classe de la 1^{re} à la 6^e primaire ou du 1^{er} au 3^e degré secondaire ? Demandez à votre instituteur ou à votre professeur de construire un projet sur le handicap ! L'AWIPH se rend gratuitement dans les écoles pour sensibiliser les élèves (groupes de maximum 80 élèves par jour) dans le cadre de projets construits et cohérents.

Pour expliquer son projet et donner ses coordonnées, votre instituteur trouvera un formulaire sur le site www.awiph.be, à compléter et renvoyer à n.lorez@awiph.be ou à l'attention de Mme Natacha Lorez, 21 rue de la Rivelaïne, 6061 Montignies-sur-Sambre.

D'autres actions sont possibles : entreprendre une correspondance avec l'enseignement spécialisé, passer une journée en compagnie d'enfants en situation de handicap... Vous pouvez aussi demander à l'AWIPH la liste des associations, contacter les scouts, prendre des infos sur le handicap pour en parler en classe...

N'hésitez pas à appeler Wippy au 0800/16.061 !



LA VIE PRESQUE NORMALE D'ARTHUR

Arthur a 12 ans. Il est malvoyant depuis sa naissance. Pourtant, tout comme vous, il va à l'école, va chercher du pain à vélo et skie en hiver. Une chose est claire : il en veut!

As-tu toujours eu des problèmes de vue ?

Je suis né avec de gros problèmes aux yeux. À 4 mois, on a remarqué que j'avais hérité de la cataracte de ma maman. C'est-à-dire que la pellicule qui recouvre mon œil était opaque. Je n'ai donc jamais vraiment bien vu. J'ai subi 4 opérations. Puis j'ai eu une autre maladie de l'œil que l'on appelle un glaucome. Depuis, je ne vois plus rien de l'œil droit. Mon œil gauche va un tout petit peu mieux. Avec mes lunettes, ma vue est à 2/10 pour cet œil (une personne normale qui porte des lunettes est à 9/10 ou 10/10e).

Tu vois donc un petit peu ?

Oui, un petit peu de l'œil gauche, donc. Ce que je vois est très difficile à décrire. Je ne sais pas lire les petits caractères, comme ceux de livres, mais je vois les couleurs et la forme des objets. Pour vous faire une idée, vous, vous voyez correctement un panneau de signalisation à 10 mètres. Moi, je dois attendre d'être à 1 ou 2 mètres pour le voir.

Comment on se débrouille quand on ne voit pas bien ?

Mes mains et mes pieds me sauvent. Sans me vanter, j'ai un excellent sens du toucher. Quand il fait noir, je vois encore moins bien que vous. Le matin, quand je me réveille, je dois d'abord tâter ma table de nuit pour trouver mes lunettes. Idem dans les escaliers pour aller à la salle de bains : j'avance à tâtons dans les marches. Pour m'habiller,

je n'ai pas vraiment de soucis, à part pour les boutons de ma chemise, ce n'est pas mon truc (rire).

Et à l'école ?

J'y suis comme un poisson dans l'eau. Ça fait 8 ans que je me balade dans les mêmes couloirs, que je joue sous le même préau avec les mêmes copains. J'ai pris mes marques, je connais chaque marche, chaque carrelage déchaussé. Je cours même parfois dans les couloirs, comme les autres.

L'année prochaine, tu rentres en humanités. Tu vas changer d'école.

Tu vas devoir reprendre tes marques ?

Oui, je dois bien préparer ma rentrée. Je vais aller à l'école à l'avance, pendant les vacances, pour prendre mes repères.

En classe, as-tu besoin d'un matériel particulier ?

Oui, tout un attirail digne de James Bond, grâce à l'AWIPH! J'ai une grande caméra, accrochée au mur. Elle filme le tableau. Elle est raccordée à un écran installé sur mon bureau. J'y vois le tableau, comme si j'étais tout près. Je peux modifier l'image comme je veux : la luminosité, la taille, les couleurs, etc. Je suis aussi l'élève qui prend le plus de place (rire). J'ai un banc tout devant, au milieu de la première rangée, à 1 mètre du tableau. J'ai aussi 3 bancs alignés à l'arrière avec mon imprimante, mon ordinateur portable,

mes loupes, etc. Je peux par exemple y imprimer les documents en plus grand pour les lire plus facilement. La nouveauté du moment, c'est mon PC portable. Je suis le seul de la classe à y avoir droit. Il est aussi relié à une caméra équipée d'une loupe. Le socle est pliable donc je peux agrandir tout ce qu'il y a autour de moi. Ça m'aide beaucoup. Avec mes lunettes, ce sont vraiment tous les objets dont je ne peux pas me séparer.

J'ai entendu dire que tu étais très sportif. Tu peux donc tout faire comme tout le monde ?

Oui, presque. J'ai déjà fait du vélo, du badminton et même du ski ! Toutes les semaines, je vais à mon entraînement d'athlétisme. J'y fais beaucoup de cross. Comme les autres. Sauf que je mets plus de temps à étudier les parcours. Avant de me mettre à courir, je fais le trajet plusieurs fois en marchant pour m'habituer aux branches, aux cailloux, aux pentes, etc. Je vais aussi chez les louveteaux. Je participe au camp, en été. La seule chose que je ne peux pas faire, ce sont les jeux de nuit. Je ne m'en sors pas du tout, dans le noir. À part ça, je suis comme tout le monde!

As-tu un souvenir de moquerie qui t'aurait fait du mal ?

Une fois, une fille de ma classe m'a traité d'"aveugle". De rage, j'ai cassé sa latte. Mais c'est la pire chose qu'on m'ait dite pour le moment.



Reçois-tu une aide particulière ?

Oui, toutes les trois semaines, je reçois la visite de Claire. Elle travaille pour le "Triangle Wallonie", un service d'aide à l'intégration ou S.A.I. C'est un service agréé et subsidié par l'AWIPH qui aide les enfants en situation de handicap. Elle m'aide pour ma scolarité. Elle adapte mes livres par exemple, en les photocopiant au format A3. Elle colle aussi des grands autocollants sur le numéro des pages, pour que je les retrouve plus facilement. Elle guide aussi mon institutrice. Un jour, elle a dû aller lui dire d'arrêter d'écrire en italique car je n'arrivais pas à lire. Elle lui a demandé de tout écrire en Arial, une police très simple. Dernièrement, elles ont dû trouver un accord pour mon cours de géométrie. J'ai droit à déborder de 2 mm avec ma latte! Ma vie presque normale, je la dois à l'AWIPH, à mon matériel, à Claire, à mes parents...